

# AGATHOS

Revue ivoirienne de  
PHILOSOPHIE ANTIQUE

Numéro 009  
Octobre 2025

**ISSN: 2617-0051**

[www.agathos-uao.net](http://www.agathos-uao.net)

**Revue Ivoirienne de Philosophie et d'Études anciennes  
de l'Unité Pédagogique et de Recherche (UPR)  
Métaphysique et Histoire de la Philosophie**

**Département de Philosophie**

**UFR Communication et Société**

**Université Alassane Ouattara**

**Directeur de Publication : M. Donissongui SORO, Professeur Titulaire**

**Contacts téléphoniques  
de la revue**

(+225) 07 07 66 37 80

(+225) 07 07 75 64 69

(+225) 01 03 68 09 07

**Boîte Postale**

01 BP 468 Bouaké 01

**E-mail**

**[Agathos.uao@gmail.com](mailto:Agathos.uao@gmail.com)**

**Site internet**

**<http://www.agathos-uao.net>**

## LIGNE ÉDITORIALE

Dans sa genèse et dans sa double structure conceptuelle et historique, toute philosophie est, avant tout, une mise en scène épistémique aux influences multiples et variées. Elle est un foyer pluriel de rencontres, un carrefour où des personnages conceptuels viennent encoder et décoder leurs discours. Pour le penser, la revue *Agathos* est un creuset d'incubation et de maturation de soi, un point de ralliement des savoirs passés, présents et à venir.

*Agathos* est ainsi un point focal de la philosophie, en général, et de la pensée antique, en particulier, dans ses relations avec les autres champs de connaissance. Elle a pour vocation de promouvoir la production scientifique dans le vaste champ qu'ouvre la philosophie et la pensée antique. En s'inscrivant dans ce champ disciplinaire, elle vise à relever les malentendus, dénouer les équivoques, revigoriser les études philosophiques et les recherches sur l'Antiquité, à travers un cheminement heuristique clair, et un questionnement tant érudit que fécond. *Agathos* vise également à constituer, pour l'espace francophone, un médium d'intégration ou de coopération institutionnelle au service de la recherche.

Par ailleurs, composante de l'expression idiomatique « Kalos kagathos » que la littérature grecque antique utilisait pour désigner ce qui est « beau et bon », le terme grec ancien « agathos », c'est-à-dire « bien », est un adjectif qui traduit l'excellence de caractère, la vertu. En cela, la revue *Agathos* est un espace de coalition entre les pensées du passé et celles d'aujourd'hui, pour que naissent de nouvelles promesses de réalisation d'un discours heuristique, exigeant et urgent en faveur de la philosophie.

Si, dans *La République*, Platon utilisait « to kalon », forme neutre de « kalos », pour définir l'idéal, et si l'exégèse de Luc Brisson traduit « Kalos kagathos » par « perfection humaine », la revue *Agathos* ambitionne d'être ce lieu de la recherche de l'idéal, de la perfection. Elle entend, par des contributions scientifiques de qualité, privilégier la quête de l'excellence. Elle veut apporter à l'actualité pensante, l'appui de la philosophie dont les avancées épistémiques ne se laissent pas jaunir par le temps.

En définitive, la revue *Agathos* se veut, à la fois, un instrument de pérennisation et de renouvellement du savoir philosophique. C'est un outil méthodologique et

épistémologique permettant aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs d'intuitionner et de rationaliser les défis métaphysiques, sociopolitiques, éthiques et esthétiques actuels sous le prisme de la pensée pensante. Comme telle, elle s'efforce de faire éclore des paradigmes discursifs nouveaux, ou de nouvelles formes d'intelligibilités arrimées à des sources et ressources théoriques, doctrinales et conceptuelles, issues du creuset de la philosophie, dans un cheminement novateur et critique.

### **Le Comité de Rédaction**

## **PROTOCOLE DE RÉDACTION**

La revue *Agathos* publie des textes inédits en langue française. Ils doivent parvenir sous forme numérique (fichier Word) au Secrétariat de rédaction, au moins trois mois avant la parution du numéro concerné. Pour être publiés, les textes soumis doivent se conformer aux normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH) et aux dispositions typographiques de la revue *Agathos*.

### **I. Les normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH)**

Les normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES peuvent être articulées autour de six points fondamentaux.

#### **1. La structure d'un article**

La structure d'un article se présente comme suit : Titre, Prénom (s) et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots-clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.

#### **2. Les articulations d'un article**

À l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, les articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres. (Exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

#### **3. Les passages cités**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

#### **4. Les références de citation**

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens.
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de comportements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

## 5. Les notes de bas de page

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

## 6. Les références bibliographiques

Ce point comprend, d'une part, les divers éléments d'une référence bibliographique ; et, d'autre part, la manière dont ils doivent être présentés.

### 6.1. Les divers éléments d'une référence bibliographique

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser, après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>ème</sup> éd.).

## 6.2. La présentation des références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre »,

*Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

PLATON, 1966, *La République*, trad. Robert Baccou, Paris, Garnier-Flammarion.

## II. Les dispositions typographiques

Elles sont au nombre de trois.

**7.** Le texte doit être présenté en Times New Roman (TNR), taille 12, Interligne 1,5, Format A4, Orientation : mode portrait, selon les marges ci-après : haut : 3 cm ; bas : 3 cm ; gauche : 3 cm ; droite : 3 cm.

**8.** Le nombre de mots d'un article doit être compris entre 5 000 et 7 000.

**9.** Les différents titres doivent être présentés en gras, sans soulignement.

## **ÉQUIPE ÉDITORIALE**

### **1. RESPONSABLES ADMINISTRATIFS**

**Directeur de publication : Prof. SORO Donissongui**, Philosophie antique, Université Alassane Ouattara

**Directeur-Adjoint de publication : Prof. YÉO Kolotioloma Nicolas**, Sophistique et Morale, Université Alassane Ouattara

**Rédacteur en chef : Dr MC SANOGO Amed Karamoko**, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

**Secrétaires de rédaction : Dr KONÉ Ange Allassane**, Maître-Assistant, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara / **Dr KOUAMÉ Daniel**, Maître-Assistant, Études germaniques, Université Alassane Ouattara

**Webmaster : M. KOUAKOU Sanguen Kouadio**, Ingénieur des systèmes et réseaux distribués, Université Alassane Ouattara

**Trésoriers : Dr MC DAGNOGO Baba**, Université Alassane Ouattara / **Dr TAKI Affoué Aimée Valérie**, Université Alassane Ouattara

### **2. COMITÉ SCIENTIFIQUE**

#### **PRÉSIDENT**

**Prof. SORO David Musa**, Philosophie antique, Université Félix Houphouët Boigny

#### **MEMBRES**

**Prof. BAH Henri**, Métaphysique, Morale et Philosophie des Droits de l'homme, Université Alassane Ouattara

**Prof. BAMBA Assouman**, Philosophie africaine, Université Alassane Ouattara

**Prof. BOA Tiémélé Ramsès**, Histoire de la philosophie et philosophie africaine, Université Félix Houphouët-Boigny

**Prof. BONI Tanella**, Philosophie antique, Université Félix Houphouët-Boigny

**Prof. DIAGNE Malick**, Éthique, Philosophie morale et politique, Université Cheikh Anta Diop

**Prof. DIAKITÉ Samba**, Philosophie africaine, Université Alassane Ouattara

**Prof. FIE Doh Ludovic**, Esthétique, Université Alassane Ouattara

**Prof. HOUNSOUNON-TOLIN Paulin**, Philosophie antique, Antiquité tardive, Sciences de l'éducation, Philosophie pour enfant et Philosophie de l'éducation, Université d'Abomey

Calavy

**Prof. KOFFI Ehouman**, Grammaire et linguistique du français, Université Alassane Ouattara

**Prof. NIAMKÉ Koffi Robert**, Philosophie politique et sociale, Université Félix Houphouët-Boigny

**Prof. KOMÉNAN Aka Landry**, Philosophie Politique, Université Alassane Ouattara

**Prof. KONATÉ Mahamoudou**, Éthique et épistémologie, Université Péléforo Gon Coulibaly

**Prof. KOUAKOU Antoine**, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara

**Prof. KOUAHO Blé Sylvère Marcel**, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara

**Prof. NANEMA Jacques**, Métaphysique et morale, Université Joseph Ki-Zerbo

**Prof. NSONSISSA Auguste**, Épistémologie et bioéthique, Université Marien N'gouabi

**Prof. SORO Donissongui**, Philosophie antique, Université Alassane Ouattara

**Prof. TONYEME Bilakani**, Philosophie et science de l'éducation, Université de Lomé

### **3. COMITÉ DE LECTURE**

#### **PRÉSIDENT**

**Prof. Aka Landry KOMÉNAN**, Philosophie Politique, Université Alassane Ouattara

#### **MEMBRES**

**Prof. BONI Tanella**, Philosophie antique, Université Félix Houphouët-Boigny

**Prof. BOA Tiémélé Ramsès**, Histoire de la philosophie et philosophie africaine, Université Félix

**Prof. FIÉ Ludovic Doh**, Esthétique et philosophie de l'art, Université Alassane Ouattara

**Prof. HOUNSOUNON-TOLIN Paulin**, Philosophie antique, Antiquité tardive, Sciences de l'éducation, Philosophie pour enfant et Philosophie de l'éducation, Université d'Abomey Calavy

**Prof. KOFFI Ehouman**, Maître de Conférences, Grammaire et linguistique du français, Université Alassane Ouattara

**Prof. KOFFI Niamké**, Philosophie politique et sociale, Université Félix Houphouët-Boigny

**Prof. KONATÉ Mahamoudou**, Professeur Titulaire, Éthique et épistémologie, Université Péléforo Gon Coulibaly

**Dr MC KOUDOU Landry**, Épistémologie, Université Félix Houphouët-Boigny

**Dr MC KOUMA Youssouf**, Philosophie africaine et égyptologie, Université Alassane Ouattara

**Prof. TRAORÉ Grégoire**, Professeur Titulaire, Éthique environnementale, Université Alassane Ouattara

**Prof. YAPO Élise, épouse ANVILLÉ**, Philosophie antique, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

**Prof. YÉO Kolotioloma Nicolas**, Sophistique et morale, Université Alassane Ouattara

#### **4. COMITÉ DE RÉDACTION**

##### **PRÉSIDENT**

**Dr MC SANOGO Amed Karamoko**, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

##### **MEMBRES**

**Dr MC SILUÉ Fatogoma**, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

**Dr MC KOUASSI N'goh Thomas**, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

**Dr MC BAKAYOKO Mamadou**, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara

**Dr GALA Bi Gooré Marcellin**, Maître-Assistant, Philosophie antique, Université Alassane Ouattara

**Dr YÉO Nontonhoua Anne**, Maître-Assistant, Philosophie antique, Université Félix Houphouët-Boigny

## INDEXATION INTERNATIONALE

Pour toute information sur l'indexation internationale de la revue *Agathos*, consultez les bases de données ci-après : **Mir@bel et Auré Hal**.

**Mir@bel :**



<https://reseau-mirabel.info/revue/15190/Agathos-revue-ivoirienne-de-philosophie-antique>

**Auré Hal :**



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/402526>

## FACTEUR D'IMPACT

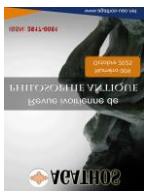
Scientific Journal Impact Factor Value (SJIF) = **5.349 for 2025**

## INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER (ISSN)

**2617-0051**

## **SOMMAIRE**

- 1. Du mythe d'Epiméthée et de Prométhée aux droits de l'homme : la protection de l'homme en question, Fatogoma SILUÉ, ..... p. 1**
- 2. La rhétorique sophistique : flatterie ou persuasion rationnelle et efficace ?, Odilon YAO.....p. 16**
- 3. Platon et rousseau : le recours aux lois sociales comme panacée au pessimisme anthropologique, Bi Gooré Marcellin GALA .....p. 29**
- 4. La justice sociale chez Platon et Rawls : entre opposition des fondements et convergence des finalités, N'Goh Thomas KOUASSI .....p. 47**
- 5. L'organisation de la cité paradigmatic platonicienne : un modèle pour l'Afrique, Kouassi Roméo ESSE .....** p. 62
- 6. Les ambiguïtés de la laïcité : contribution augustinienne pour un compromis entre le religieux et le politique, N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....p. 79**
- 7. Le libre arbitre chez Spinoza : entre innocence métaphysique et responsabilité civile, Aodji Éric KOUAKOU.....p. 95**
- 8. Liberté et bonheur dans la morale kantienne : sens et enjeux pour une saisie des actes relatives au phénomène du suicide, Désiré GUI.....p. 109**
- 9. Culture de l'écran et l'impératif nietzschéen du changement de paradigme pédagogique, Baba DAGNOGO.....p. 127**
- 10. Politiques écologiques et transformations structurelles en Afrique, Esso-Houna KOYE et Bantchin NAPAKOU .....** p. 146
- 11. La gouvernance politique à l'ère de l'intelligence artificielle : phénoménologie d'une digitalité aliénante, N'gouan Mathieu AGAMAN et Kouamé YAO.....p. 171**
- 12. La sémantique de la migration dans les langues akan, Michel SAHA.....p. 191**
- 13. Le *poro* communautaire senoufo et la modernité : de la difficile conciliation, Yallamissa YEO.....p. 205**



## LA SÉMANTIQUE DE LA MIGRATION CHEZ LES AKAN

Michel SAHA

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

[tuamblie67@gmail.com](mailto:tuamblie67@gmail.com)

### Résumé

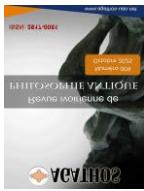
Les Akan ont connu des migrations avant de s'installer définitivement sur les territoires où ils vivent aujourd'hui. Au cours de ces déplacements, ils ont fait l'expérience de certaines opportunités qui leur ont permis d'amasser des richesses et d'acquérir de nouvelles connaissances. Cette situation conduit à la question : dans quelle mesure, la migration, est-elle dans les représentations des Akan, perçue comme un vecteur d'amélioration des conditions de vie, de richesse et de connaissance ? Et quelles sont les limites d'une telle vision ? Notre objectif est de mettre en évidence la conception que les Akan ont de la migration et les limites qu'une telle conception pourrait comporter. La méthodologie se fonde sur les travaux d'auteurs qui se sont intéressés à ce sujet. Il ressort de cette contribution que, même si pour les Akan, la migration participe à l'épanouissement et à l'amélioration des conditions de vie, de richesse et de connaissance des migrants, il n'en demeure pas moins que ce phénomène a aussi des inconvénients.

**Mots-clés :** Akan, Connaissance, Inconvénient, Migration, Richesse

### THE SEMANTICS OF MIGRATION AMONG THE AKAN PEOPLE

### Abstract

The Akan experienced migrations before settling permanently in the territories where they lived today. During these movements, they experienced certain opportunities that allowed them to amass wealth and acquire new knowledge. This situation leads to the question: to what extent is migration, in the representations of the Akan, perceived as a vector for improving living conditions, wealth and knowledge? And what are the limits of such a vision? Our objective is therefore to highlight the conception that the Akan have of migration and the limitation that such a conception could entail. Our methodology is based on the work of authors who have taken an interest in this subject. It emerges from



this contribution that thought for the Akan, migration contributes to the development and improvement of the living condition, wealth and knowledge of migrants the fact remains that this phenomenon also has drawbacks. Thus, migration has both advantages and disadvantages.

**Keywords :** Akan, Disadvantage, Knowledge, Migration, Wealth

## Introduction

La migration est diversement appréciée selon les territoires. Pour les Occidentaux, la migration africaine est néfaste, car elle déstructure et désorganise leurs pays et se trouve à la base de nombreux problèmes qu'ils vivent. Cette perception négative que les Occidentaux ont de la migration africaine, a été relevée dans le chapitre 1 du *Rapport de l'Organisation Internationale pour les Migrants* (OIM) (2020, p. 10) :

Les conférences au cours desquelles sont débattues les questions liées à la migration en Afrique tendent à être largement dominées par les chercheurs occidentaux, dont certains perpétueront naturellement, un récit unilatéral, le plus souvent négatif, des migrations africaines et de leurs répercussions. (...) Il y a donc surtout une vision unilatérale de la migration africaine, sans qu'un contre récit convaincant ne soit mis en avant qui pourrait aider à assurer une vision plus équilibrée des réalités de la migration au sein et en provenance de l'Afrique.

À l'opposé de cette vision négative, il y a celle des pays en voie de développement, qui voit en elle un vecteur d'opportunités et d'avantages. Contrairement aux Occidentaux qui ont une lecture négative de la migration, les migrants de certains pays en voie de développement, tels que la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, etc, ont plutôt une grille de lecture positive et valorisante de la migration. Cette vision positive de la migration est relayée par les peuples Akan.

La présente étude tente de répondre au problème de la migration chez les Akan, en lien avec les raisons économiques et socioculturelles. Précisément, quel est l'apport de la migration dans la vie des migrants selon les Akan ? Tel est le problème central. Dans quel sens, la migration constitue-t-elle une source de richesse pour les Akan ? Dans quelle mesure, la migration se présente-t-elle comme une voie pour l'acquisition de nouvelles connaissances ? Enfin, quelles limites peut-on déceler dans cette vision unilatérale de la migration des peuples Akan ? Telles sont aussi les questions subsidiaires. Pour apporter



des réponses à ces différentes interrogations, nous analyserons les hypothèses suivantes : la migration apparaît comme un vecteur d'amélioration des conditions de richesse pour les Akan ; la migration est une voie d'acquisition de la connaissance pour le peuple Akan ; et enfin, au-delà de tout, la migration est souvent source de malheurs pour les migrants Akan.

L'objectif visé, en traitant cette problématique, est de montrer que, même si pour les Akan, la migration participe fortement à la réalisation et à l'épanouissement socioéconomique et culturel des migrants, on ne saurait nier que celle-ci a des inconvénients. Notre méthodologie se fonde sur les travaux des auteurs qui se sont intéressés à l'histoire des Akan. Nous structurons notre travail en trois parties : dans la première partie, nous analyserons la migration comme un vecteur d'amélioration des conditions de richesse. La deuxième partie, sera le lieu de présenter la migration comme un moyen d'acquérir la connaissance. La troisième partie sera consacrée aux critiques qu'on peut adresser à la perception que les Akan ont de la migration.

## **1. La migration comme vecteur d'amélioration des conditions de richesse chez les Akan**

Dans cette partie, nous insistons sur le rapport qui existe entre la migration et la richesse chez les peuples Akan. Mieux, ce sera le lieu de montrer comment la migration peut permettre à cette population qui se déplace, d'acquérir la fortune. Mais avant, nous définirons la migration en décrivant ses différentes formes, et nous préciserons l'identité des Akan dont il est question dans notre étude.

La migration est tout mouvement de personne ou de groupe de personnes, d'un point de départ vers un point d'arrivée. Ce mouvement peut s'effectuer au sein d'un même pays ou entre différents pays. La migration se distingue des autres phénomènes démographiques par son caractère temporel, spatial et non immuable. Elle n'est pas une fatalité mais relève de la volonté de toute personne ou de toute communauté humaine. La migration ainsi présentée, comprend deux formes : la migration interne et la migration internationale.



La migration interne est l'ensemble des mouvements de groupes de personnes à l'intérieur d'un même pays ou d'un même territoire. Par exemple, en Côte d'Ivoire, on assiste aujourd'hui à une forte migration interne qui s'effectue des autres régions du pays vers la région de l'Ouest, à cause de la fertilité des terres. La migration internationale est l'ensemble des mouvements de groupes de personnes qui se déplacent d'un lieu de résidence, situé dans un pays de départ, pour aller dans un autre lieu dans un autre pays d'accueil sur un même continent ou sur un continent différent.

S'agissant des Akan, l'histoire révèle que ceux-ci ont connu deux grandes vagues de migration. La première vague est composée des anciens Akan. Ces Akan sont ceux qui ont migré à cause de la destruction de l'Etat d'Adanse et sa capitale Adansimanso, situés dans la région d'Ashanti dans l'actuel Ghana. Cette migration s'est effectuée dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces Akan se sont installés sur les rives des lagunes du Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Ce groupe Akan comprend les Essouma, les Alladian, les Ahizi, les Tchaman, les Avikam et les Abouré. La deuxième vague est celle des Akan de la deuxième vague. Ces Akan sont venus du Ghana et ont migré vers l'Ouest de la Côte d'Ivoire, du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur migration s'explique par le retour des Denkyera et la recherche de nouveaux espaces, après les conflits et les affrontements avec d'autres Akan. Ce sont ceux qui ont été conduits par la reine Abla Pokou, du Ghana en Côte d'Ivoire. Ce groupe est composé des Baoulé et leurs sous-groupes et les Agni et leurs sous-groupes. Les Akan sont un ensemble de populations vivant sur des territoires situés au Centre et au Sud-Est de la Côte d'Ivoire, et au Sud-Ouest du Ghana. Nous avons en Côte d'Ivoire les Akan lagunaires (Ehotilé, Ebrié, Alladian, Avikam, Akyé, Abbey, Abouré, Adjoukrou, N'zema) et les Akan forestiers (Baoulé et leurs sous-groupes et les Agni et leurs sous-groupes). Au Ghana, nous avons les Ashanti.

Sur le plan politique, le pouvoir est centralisé et s'exerce par une institution, comme par exemple, la royaute. Le roi est à la tête de la communauté et il incarne l'autorité, il est le garant de la sécurité, de l'harmonie du groupe et surtout de sa survie. Ce type de succession est comparable à celle que pratiquaient les Grecs dans l'Antiquité :



Certains d'entre eux, il est vrai, peuvent s'élever à la conception, d'ailleurs assez vague, d'une parenté proche, assez voisine de celle admise en Europe. Mais relativement aux effets que cette parenté entrave en droit civil, les gens de Toumodi, de Bouaké, de Bongouanou, de Zaranou, de Krinjabo et de Bondoukou ne connaissent que la pratique par tige maternelle. En cela, ils rappellent plus d'un peuple de l'ancien continent. Au témoignage de deux des plus grands historiens de la Grèce, Hérodote et Polybe, les Lyciens et les Locriens ne concevaient de généalogie que dans la ligne féminine. Et il n'est pas sans intérêt de rappeler que jusqu'aux temps lointains de Cécrops, les Athéniens vivaient sous le régime de la parenté par les femmes. (F.J. Clozel et R. Villamur, 1902, p. 82).

Malgré le fait que les Akan et certains peuples européens, précisément les Grecs, soient situés sur des continents différents et séparés par des milliers de kilomètres, on peut constater qu'il existe entre ces différents peuples des pratiques culturelles similaires, à savoir, reposer la succession ou la parenté sur la tige maternelle. La succession chez les Akan obéit à des règles bien précises, connues et acceptées par tous. Il n'y a pas d'arrangement possible, le faire, ce serait une violation de leurs propres règlements. Ce choix s'explique aussi par le fait que le sang de la famille est transmis par la femme dont le sang est considéré comme pur par rapport à celui de l'homme. C'est une certitude d'être le fils ou la fille de sa mère que celui ou celle de son père.

Sur le plan de la propriété, F. J. Clozel et R. Villamur (1902, p. 109) rapportant les dires de Delafosse, écrivent :

Il faut distinguer, lorsqu'il s'agit de la propriété chez les Baoulé, entre la propriété mobilière et la propriété immobilière. La propriété mobilière est individuelle et absolue et l'origine de cette propriété consiste en la fabrication ou en l'achat de l'objet, s'il s'agit d'un produit industriel ou agricole, en l'action d'avoir extrait l'objet du sol ou d'un végétal (or, caoutchouc, vin de palm), ou de l'avoir tué à la chasse (gibier). La propriété immobilière est à la fois individuelle et collective, en ce sens qu'elle appartient en réalité au chef de la famille, qui, seul a le droit d'en disposer mais que toute la famille en a la jouissance. (...). On peut affirmer que le sentiment de la propriété industrielle et de la propriété familiale est profondément ancré dans l'esprit des Baoulé.

Autrement dit, il faut distinguer les biens personnels et les biens de famille. Les biens individuels appartiennent à chaque individu qui les a obtenus de différentes manières, alors que les biens de famille appartiennent non seulement au chef qui en a la gestion, mais également aux autres membres de la famille.



Sur le plan de la succession, il faut noter que chez les Akan, la parenté et le lignage se font par la tige maternelle, c'est-à-dire de manière matriarcale. Cette manière de concevoir la succession des Akan était perceptible dans la Grèce antique :

Certains d'entre eux, il est vrai, peuvent s'élever à la conception, d'ailleurs assez vague, d'une parenté proche, assez voisine de celle admise en Europe. Mais relativement aux effets que cette parenté entrave en droit civil, les gens de Toumodi, de Bouaké, de Bongouanou, de Zaranou, de krinjabo et de Bondoukou ne connaissent que la pratique par tige maternelle. En cela, ils rappellent plus d'un peuple de l'ancien continent. Au témoignage de deux des plus grands historiens de la Grèce, Hérodote et Polybe, les Lyciens et les Locriens ne concevaient de généalogie que dans la ligne féminine. Et il n'est pas sans intérêt de rappeler que jusqu'aux temps lointains de Cécrops, les Athéniens vivaient sous le régime de la parenté par les femmes. (F.J. Clozel et R. Villamur, 1902, p. 82).

Il ressort de ces lignes que les Akan et les Grecs ont des pratiques culturelles similaires : reposer la succession sur la tige maternelle. Cela signifie que le père n'est pas pris en compte dans la succession :

Pour les successions, on ne s'occupe pas du père de l'enfant, on ne recherche que la mère, si une femme a eu avant le mariage, des enfants de père inconnu, ou si une fois mariée, elle a des enfants adultérins, ces enfants sont élevés par le clan de la mère et passent pour être ses enfants dans la vie courante. Mais cela n'a pas d'importance que ce pourrait avoir chez nous, puisque en matière de droit civil ou cérémonial, la parenté paternelle n'existe pas chez les indigènes. (F.J. Clozel et R. Villamur, 1902, p. 97).

Ainsi, la succession chez les Akan obéit à des règles bien précises, connues et acceptées par tous. Il n'y a pas d'arrangement qui puisse intervenir. Cela dénoterait d'une violation de ces principes. À l'issue de cette analyse, nous pouvons retenir que la migration est tout déplacement des populations d'un point de départ vers un point d'arrivée. Les Akan, au cours de leur existence, ont connu plusieurs migrations qui leur ont permis d'amasser des richesses et beaucoup de connaissance. C'est certainement cela qui explique leur conception positive de la migration.

La migration comme moyen d'accès à la richesse chez les peuples akan se perçoit dans leurs langues, selon K. R. Allou, à travers des proverbes et des expressions bien précises. S'agissant des proverbes exprimés dans leurs langues, le premier se formule différemment, selon qu'on parle le *Nzema* ou le *Twi*. Dans la langue *Nzema*, qui est celle utilisée par les peuples akan qu'on retrouve dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire et, ceux



qui vivent dans le Sud-Ouest du Ghana, ce proverbe se formule comme suit : « *Ede eleke kon a, éde wo debié zo* ». Ce proverbe signifie « rester assis en un seul lieu, c'est être assis sur sa chose (son bien, sa richesse) ». Dans la langue *twi*, qui est la langue par excellence utilisée par la majorité des peuples akan, ce proverbe s'exprime dans les termes suivants : « *Ote fan kon, a ote wo adié so* ».

Le deuxième proverbe qui lui est exprimé uniquement dans la langue *Twi* affirme : « *Anoman an tou a, o boua da* ». Cela veut dire « si l'oiseau ne vole pas, il dort l'estomac creux, (il dort affamé) ». Il faut souligner que ces deux proverbes véhiculent le même message, à savoir qu'il faut éviter de rester sur place et chercher plutôt à aller vers d'autres horizons, d'autres espaces ou d'autres territoires, pour avoir des opportunités qui peuvent favoriser notre réalisation et épanouissement véritables. Les égalités « rester en un seul lieu = être assis sur sa chose » et « l'oiseau qui ne vole pas = dort l'estomac creux », renforcent l'idée selon laquelle pour les peuples akan, la migration permet d'améliorer les conditions d'existence. Etre assis sur sa chose, veut dire être assis sur sa chance, ses projets de bonheur, ses grâces, ses bénédictions, autrement dit, sur ce qui pourrait permettre de se réaliser et s'épanouir. S'asseoir sur son bien, c'est empêcher ce bien d'éclore et donc de sortir de la pauvreté pour accéder à la richesse. Si donc être assis sur son bien est une attitude négative pour les Akan, la bonne et la meilleure serait de se déplacer, se mouvoir pour trouver des espaces ou des endroits qui sont favorables ou propices à l'acquisition de la fortune.

Par conséquent, la migration permet de découvrir des pôles de richesse. Celui qui reste assis et ne bouge pas n'accède pas à la fortune, d'où la nécessité d'être en mouvement, de migrer. C'est à ce propos que pour K. R. Allou, les peuples akan trouvent dans le nomadisme, c'est-à-dire le fait de se déplacer continuellement sur des endroits ou espaces différents, une chance pour parvenir à un véritable épanouissement. Cette vision de la migration des Akan s'observe aujourd'hui, par leurs déplacements massifs dans la zone Ouest de la Côte d'Ivoire, plus précisément, dans les régions des Montagnes, du Goémon et du Cavally. Ils y ont construit des fortunes qui leurs permettent d'investir dans leurs régions d'origine. Cette attitude s'oppose au sédentarisme, qui lui est le fait de demeurer continuellement en un seul lieu ou espace. Rester en un seul point déterminé



pendant longtemps, ne permet pas d'accéder à la fortune, car dans cette position on est fermé à des opportunités et des avantages probables. Pour avoir accès à la fortune, il faut bouger, aller le plus loin possible si cela s'avère nécessaire. Il faut tenter d'autres expériences. Il faut s'ouvrir au monde pour accéder à ce qu'il offre de meilleur. Dès lors, la migration permet aux populations Akan de découvrir des trésors inestimables qui participent à leur réalisation et épanouissement. C'est à juste titre que K. R. Allou (2017, p. 38) souligne :

Pour gagner sa vie, la mobilité est fondamentale. Au sein des sept matriclans du peuple Nzema, il y a un matriclan nommé *Alowoba*. Ce matriclan est surnommé *kolanwonlama*. Ce terme signifie ceux qui se déplacent beaucoup, bref des nomades. Leurs migrations leur ont permis de découvrir le palmier raphia (arbre de la famille des monocotylédones) duquel ils ont extrait du vin. Au cours de leurs pérégrinations, ils ont découvert des plantes desquelles l'on obtient des calebasses à savoir de la famille des Bignoniacées dont le fruit vidé et séché sert de récipient.

Deux matriclans des Akan, « *Nvavile* » et « *Adahonle* » ont selon K. Allou, au cours de leurs différentes migrations, découvert des plantes pour leur alimentation. A propos du premier cité, K. R. Allou (2011, p. 109) écrit :

Le matriclan *Nvavile* a pour symbole principal le maïs et aussi le grand tambour qui est utilisé dans la célébration de *l'Abissa / koundoum*. Ce matriclan a aussi fait la découverte du palmier dattier quand au cours de ses déplacements, il a traversé une région où il y avait cette plante. Les membres de ce matriclan ont aussi découvert le palmier à huile à Aboade, une localité près de Shama en pays Ahanta, non loin de l'embouchure du fleuve Pra.

S'agissant du deuxième matriclan cité, c'est-à-dire « *Adahonle* », K. R. Allou (2011, p. 112) rapporte ce qui suit :

Les *Adahonle* ont découvert plusieurs tubercules, plusieurs condiments et de nombreuses épices. La patate douce fait partie de leurs découvertes. Il s'agit d'une plante de la famille des convolvulacées appelées *Ipomea batatas*. Les *Adahonle* ont aussi découvert et cultivé le taro appelé aussi *Colocasias antiquorum*. C'est une plante tropicale de la famille des aracées, cultivées pour ses tubercules alimentaires. Au niveau des épices, les *Adahonle* ont découvert et cultivé plusieurs espèces de piments autrement dit, des plantes de la famille des Solanacées.

Cela avait été le cas des Européens qui, après avoir découvert l'Amérique, y ont également découvert plusieurs plantes, la pomme de terre, beaucoup consommée en Europe et dans les autres parties du monde. C'est pour cette raison que K. R. Allou (2017, p. 38) déclare : « Les Akan ont vraiment raison de dire que la migration est source de richesse ».



En somme, pour les peuples Akan, la migration doit être pratiquée, dans la mesure où, elle sort le migrant de la pauvreté et de la misère. Mais, la migration a d'après les Akan un autre mérite, c'est qu'elle est une voie d'accès à des connaissances nouvelles.

## **2. La migration, une voie d'acquisition de connaissances nouvelles chez les peuples akan**

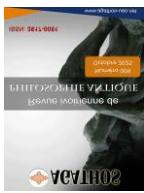
La migration des Akan leur permet de se frotter à des cultures, des langues, des modes de vie et des civilisations différents des leurs. Mais, au lieu de constituer des facteurs de dévalorisation et d'aliénation des valeurs culturelles et sociales des migrants, les nouvelles valeurs avec lesquelles ils vont devoir composer, constituent des sources très importantes pour l'enrichissement de leurs connaissances. A. Kokou et al (2020, p. 3) souscrivent à cette idée lorsqu'ils écrivent :

D'un point de vue culturel, les migrants, au contact de codes différents de ceux de leurs sociétés d'origine, s'ajustent à leur milieu d'accueil en développant différentes attitudes ou comportements : garder l'héritage culturel d'origine, s'approprier celui des milieux d'accueil, concilier les deux ou encore les renier. D'un point de vue psychosocial, le migrant génère des transformations identitaires, mettant les migrants dans une position où l'acquisition de nouvelles connaissances est indéniable. Ces dernières peuvent comprendre l'apprentissage de langues, l'adoption de normes et codes culturels nouveaux ou le développement des compétences sociales, professionnelles et sociales. D'un point de vue professionnel, la migration représente également un enjeu pour les migrants qui espèrent poursuivre et réaliser leur projet professionnel individuellement ou collectivement dans la société d'accueil. Ainsi s'épanouir dans la société d'accueil, implique d'y être intégré.

Les mêmes auteurs A.Kokou et al (2020, p. 2) renchérissent :

L'adaptation au plan socioculturel suppose que les personnes migrantes acquièrent les connaissances culturelles et linguistiques telles que véhiculées par la société d'accueil ». Autrement dit, les migrants, dans leur nouvelle vie, doivent désormais prendre en compte le code de conduite de la société dans laquelle ils vont vivre. Ces nouvelles valeurs sociales, ce nouveau code vie vont s'ajouter à ceux qu'ils possèdent déjà depuis leur pays d'origine.

À travers ces différentes pensées, il faut retenir que la migration permet aux migrants d'avoir d'autres perceptions, d'autres visions et d'autres philosophies de la vie qu'ils ignoraient. Les migrants peuvent exploiter positivement ces valeurs qui leurs sont méconnues pour enrichir leurs expériences de la vie et faire profiter cela à leurs compatriotes. Les Akan qui ont migré dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire (les Baoulé,



les Agni, les Ebrié, les Abbey, les Abouré, etc), vivent en parfaite harmonie avec les populations autochtones.

Par ailleurs, la plupart d'entre eux se sont mariés aux femmes ou aux hommes de ces zones d'accueil. Ces populations Akan parlent les langues locales des autochtones. Elles sont totalement intégrées, au point où elles participent aux fêtes de réjouissance et même aux funérailles lorsqu'il y a des décès chez leurs hôtes. Dans ces rapports fraternels, les peuples Akan échangent très souvent avec les autochtones, des éléments des pratiques traditionnelles agricoles et même religieuses. Pour illustrer cette facette de la migration, K. R. Allou (2017, p. 39) rappelle un fait historique des Nzema :

La tradition orale des Nzema raconte qu'un des leurs ayant vécu pendant longtemps en pays baoulé (les baoulé sont des akans qui peuplent le centre de la Côte d'Ivoire) a appris aux siens la technique de construction de forteresses défensives faites avec des végétaux. C'est auprès des baoulé qu'il a appris cela, grâce à cette méthode défensive, les Nzema ont résisté aux assauts des guerriers ashanti envoyés en expédition par le roi Kofi Kankan.

Ainsi, la migration, par le contact qu'elle permet entre des populations de cultures, de langues et mode de vie différents, se présente comme un véritable vecteur d'acquisition de savoir, de savoir-être et de savoir-faire.

Un adage africain ne dit-il pas qu'un « homme qui a vécu dans cent villages différents a plus de connaissances et d'expérience qu'un autre qui a vécu pendant cent ans dans un même village ». Pour aller dans ce même sens, S. N. Yao (2021, p. 208) écrit :

La rencontre d'une culture ne prend pas seulement en compte, l'aspect verbal. Elle transite aussi par des gestes, des attitudes, des mimiques, des postures. D'une culture à une autre ces caractéristiques connaissent des variations. (...). La rencontre d'une culture par une autre par le truchement de la langue, n'est pas un appel à la mise à mort de l'une d'elles. Bien au contraire, la langue ne disparaît jamais. La langue a des survivances souveraines qui influencent toujours la langue autre, qui la nourrissent profondément.

Autrement dit, la rencontre des cultures est une occasion qui favorise chez les uns et les autres l'esprit d'entreprise, booste l'innovation industrielle, la créativité artistique et littéraire. Elle est également propice à l'inventivité culinaire, contribue à des performances sportives et bien d'autres initiatives consacrées à l'autre pan de la migration des Akan.



Retenons à l'issue de cette analyse que, la migration pour les peuples Akan, est une pratique bénéfique à laquelle tout peuple doit s'adonner pour connaître le bonheur. Cependant, cette vision monocorde des peuples Akan, doit être prise avec beaucoup de réserve, car la migration comporte aussi des revers pour les Akan qui migrent vers d'autres zones d'accueil.

### **3. La migration comme source des malheurs des Akan**

Dans cette dernière partie, il sera question, pour nous, de relever l'aspect négatif de la migration pour les Akan, notamment les conflits fonciers et sécuritaires dans les zones d'accueil. Les migrants ne sont pas toujours accueillis avec des intentions nobles et à bras ouvert. Leur sort dépend de la situation économique et politique qui prévaut dans les territoires d'accueil. Cette situation des migrants s'observe en Côte d'Ivoire. N. Serhan et W. Coulibaly (2025, p.463) la décrivent en ces termes :

En effet, les sentiments à l'égard des immigrés dans les pays à fort taux d'immigration, varient en fonction de la situation socioéconomique et politique. Les migrants sont perçus comme une concurrence pour les nationaux sur le marché de l'emploi. Ainsi, pour les natifs, les immigrés contribuent à saturer le marché du travail et sont, en conséquence, la source de la rareté de l'emploi.

À travers ces propos, Serhan et Coulibaly veulent signifier l'idée selon laquelle, en Côte d'Ivoire, les migrants sont à la base des déboires, et des malheurs des habitants du pays. Cette situation a pour conséquence les nombreux conflits et affrontements entre les nationaux eux-mêmes et entre les nationaux et les immigrés. À l'Ouest de la Côte d'Ivoire, les conflits intercommunautaires sont fréquents à cause du foncier rural. En effet, les Akan ont investi cette zone du pays, parce qu'elle regorge des terres favorables aux activités agricoles commerciales et vivrières.

Cependant, cette ruée vers ce territoire a provoqué une surpopulation et donc, un manque de terre. Or, les populations Akan qui y sont installées depuis des décennies brandissent très souvent des reçus d'achat de terre. Les conflits naissent, donc, lorsque les autochtones refusent ces contrats et veulent reprendre leurs terres et que les allochtones Akan qui les exploitent, refusent de les céder. Les migrants Akan sont alors considérés comme *persona non grata*. C'est pour mettre en évidence cet aspect négatif de la migration que les mêmes auteurs N. Serhan et W. Coulibaly (2025, p. 452) écrivent :



« Même s'il est établi que l'immigration constitue pour les peuples une source de richesse et de développement, toutefois elle peut contribuer souvent à l'émergence des tensions et devient de plus en plus source de conflit de tout genre dans les localités d'accueil ». Abondant dans le même sens, A. O. Kouassi (2017, p. 4-5) note :

Ainsi, l'immigré est devenu un référent à connotation confuse, un raccourci au service du débat politique. De cette réalité polysémique, émerge une thèse majeure sur les effets de l'immigration dans la société ivoirienne. Il prévaut l'idée selon laquelle, les immigrés des pays du Sud constituent un bouc émissaire du malaise social surtout en période de raréfaction des ressources économiques ou de pression démographique.

D'après A. Kouassi, l'immigré est un obstacle pour les nationaux pour avoir accès au bonheur. Sa présence et ses activités privent les natifs de toute opportunité.

Cette perception des migrants dans les pays du Sud se retrouve également dans ceux du Nord, c'est-à-dire dans les pays développés. En effet, dans ces pays, la présence des migrants est à la base du bouleversement de leurs pratiques culturelles. Ils doivent désormais tenir compte de la présence des migrants dans leur vie quotidienne. Cette situation provoque chez les habitants de ces pays d'accueil, une hostilité vis-à-vis de tous les migrants. C'est dans ce sens que M. Cuozzo (2015, p. 8) déclarait :

De plus, l'opinion que les citoyens ont de l'immigré se modifie en fonction de la provenance. En effet, les Européens jugent à 52% l'immigration de personnes venant d'autres Etats membres de l'UE. Par contre, ils ne sont que 35% à juger positive l'immigration des personnes venant des pays hors de l'UE. L'hostilité envers les immigrés est bien réelle. Le président de la commission européenne José Manuel Barroso met en garde contre la montée du racisme, de la xénophobie, de l'intolérance et de l'islamophobie dans de nombreux pays européens. Mais cette tendance n'est pas spécifique à l'Europe. On la retrouve dans le monde entier.

De cette pensée de Cuozzo, il ressort que les personnes provenant des pays en développement qui migrent vers l'Europe sont victimes de racisme et de xénophobie. Leur dignité, en tant qu'être humain, et leurs droits ne sont pas respectés. Cette manière de percevoir le migrant se matérialise souvent par des actes de violence et d'agression verbale et physique sur les immigrés.

Enfin, les migrants Akan sont souvent considérés comme les auteurs des actes de criminalité, de vol, de viol et de terreur dans les zones d'accueil. En effet, on assiste quelque fois à des vols, des viols et même à des meurtres, lorsque le migrant pense que



sa propriété (son champ) va lui être arraché par le propriétaire terrain, il arrive que ce dernier agresse le propriétaire, et va jusqu'à commettre un homicide. Ces faits sont légion à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Mais, en posant de tels actes, les migrants Akan auteurs des actes de violence et de barbarisme sont souvent exclus de la région ou mis en prison. Cela pour dire que la migration des Akan n'est pas toujours l'occasion de se réaliser et connaître le bonheur tant recherché. Cette image négative des migrants conduit les Etats à prendre des mesures draconniennes dans les zones d'accueil afin de garantir la sécurité à tous. Cependant, malgré la volonté de l'Etat d'instaurer une cohésion et la paix entre les autochtones et les migrants, l'on aboutit parfois à des conflits intercommunautaires et identitaires.

### Conclusion

La migration a une valeur positive pour les Akan, dans la mesure où, elle contribue à l'amélioration des conditions de vie, de richesse et de connaissance des migrants Akan. Toutefois, cette vision de la migration doit être relativisée, car elle est quelque fois à base des malheurs des migrants. Cependant, il ne sera pas question d'interdire la migration, car elle participe au développement du pays. Seulement, il va falloir que l'Etat la contrôle et l'encadre pour qu'elle puisse constituer un véritable outil de cohésion sociale et de développement pour toutes les communautés vivantes sur le même territoire. L'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'elle apporte des éclairages sur les transformations socioéconomiques et culturelles, la dynamique d'intégration et la mobilité des différentes populations dans le monde. Elle contribue à une meilleure saisie des causes et conséquences de la migration, ce qui peut aider à mieux juger les théories migratoires connues.



## Références bibliographiques

- ALLOU Kouamé René, 2017, « Perception de la migration, du migrant et de la richesse dans les langues akan », *Revue Ivoirienne des Sciences Historiques*, n° 001, juin 2017, p. 37-39.
- ALLOU Kouamé René, 2011, « Les sept matriclans et la tradition alimentaire chez des Nzema : essai d'interprétation historique », *Revue Historique Archéologique Africaine Godo Godo*, n° 21, p. 108-115.
- ATITSOGBE et al, 2020, *Repères pour l'orientation*, Lausanne. Autipodes.
- CLOZEL François Joseph et VILLAMUR Pierre Rogers, 1902, *Les coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire*, Paris, Challowel.
- KOUADIO Brou et Yves CHARBIT, 1994, « La politique migratoire de la Côte d'Ivoire », *Revue Européenne des Migrations*, Volume 10, n° 3, p. 33-59.
- KOUASSI Assanti Olivier, 2017, « La perception et le traitement des immigrés dans les pays du Sud : cas de la Côte d'Ivoire », *Traking Africa. Note d'Analyse Politique*, n°64, p. 1-9.
- KOURAOGO Patrice, « Migration des peuples africains en Europe et transfert des habitudes culturelles : le cas des Burkinabé de France », *Port Acadie*, n°13-14-15, Printemps-Automne 2008 -2009, Université Sainte-Anne, p. 307-320.
- YAO Sylvain N'guessan, 2021, « La langue : un appel à l'ouverture », *Kanian-Téré*, *Revue Scientifique des Lettres, Art, Sciences Humaines et Sociales*, n° 7, p. 201-212.